

SERVICE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES

CRIMINELS MARTHE VAILLANCOURT

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2017

**SERVICE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES
CRIMINELS MARTHE VAILLANCOURT
ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2017**

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1-2
ÉTAT DES RÉSULTATS	3
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS - FONDS D'ADMINISTRATION	4
BILAN - FONDS D'ADMINISTRATION	5
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS - FONDS DES CONTRIBUTIONS PÉNALES	6
BILAN - FONDS DES CONTRIBUTIONS PÉNALES	7
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS - FONDS D'IMMOBILISATIONS	8
BILAN - FONDS D'IMMOBILISATIONS	9
FLUX DE TRÉSORERIE - FONDS D'ADMINISTRATION	10
NOTES COMPLÉMENTAIRES	11-15
ANNEXE	16-17

RAPPORT DE L'AUDITEUR IND PENDANT

**Aux administrateurs de ;
Service D'Aide Aux Victimes D'Actes
Criminels Marthe Vaillancourt**

J'ai effectu  l'audit des  tats financiers du Service d'Aide aux Victimes d'Actes Criminels Marthe Vaillancourt, qui comprennent les bilans du fonds d'administration et du fonds d'immobilisations au 31 mars 2017, et l' tat des r sultats (exception faite des budgets), les  tats de l' volution des actifs nets du fonds d'administration et du fonds d'immobilisations et l' tat des flux de tr sorierie du fonds d'administration pour l'exercice clos   cette date, ainsi qu'un r sum  des principales m thodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilit  de la direction pour les  tats financiers

La direction est responsable de la pr paration et de la pr sentation fid le de ces  tats financiers conform ment aux normes d'audit g n ralement reconnues du Canada, ainsi que du contr le interne qu'elle consid re comme n cessaire pour permettre la pr paration d' tats financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci r sultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilit  de l'auditeur

Ma responsabilit  consiste   exprimer une opinion sur les  tats financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectu  mon audit selon les normes d'audit g n ralement reconnues du Canada. Ces normes requi rent que je me conforme aux r gles de d ontologie et que je planifie et r alise l'audit de fa on   obtenir l'assurance raisonnable que les  tats financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en  uvre de proc dures en vue de recueillir des  l ments probants concernant les montants et les informations fournis dans les  tats financiers. Le choix des proc dures rel ve du jugement de l'auditeur, et notamment de son  valuation des risques que les  tats financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci r sultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l' valuation de ces risques, l'auditeur prend en consid ration le contr le interne de l'entit  portant sur la pr paration et la pr sentation fid le des  tats financiers afin de concevoir des proc dures d'audit appropri es aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacit  du contr le interne de l'entit . Un audit comporte  galement l'appr ciation du caract re appropri  des m thodes comptables retenues et du caract re raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de m me que l'appr ciation de la pr sentation d'ensemble des  tats financiers.

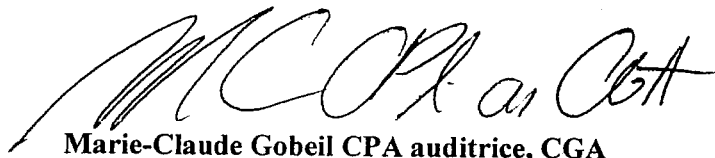
J'estime que les  l ments probants que j'ai obtenus sont suffisant et appropri s pour fonder mon opinion d'audit assortie d'une r serve.

Fondement de l'opinion avec r serve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, l'Organisme per oit des produits de dons sous forme de contributions p nales ou autres pour lesquels il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivit  de fa on satisfaisante. Mon audit de ces produits s'est limit  aux montants comptabilis s dans les comptes de l'Organisme. Par cons quent, je n'ai pu d terminer si des ajustements auraient pu s'av rer n cessaires pour la p riode consid r e et la p riode pr c dente en ce qui concerne les produits, l'exc dent (l'insuffisance) des produits et des charges, l'actif   court terme et l'actif net.

Opinion avec r serve

  mon avis,   l'exception des incidences  ventuelles du probl me d crit dans le paragraphe "Fondement de l'opinion avec r serve" les  tats financiers donnent, dans tous les aspects significatifs, une image fid le de la situation financi re du Service d'Aide aux Victimes d'Actes Criminels Marthe Vaillancourt au 31 mars 2017, ainsi que des r sultats de ses activit s (exception faite des budgets) et de ses flux de tr sorierie pour l'exercice clos   cette date, conform ment aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.



Marie-Claude Gobeil CPA auditrice, CGA

Jonqu re, le 14 juin 2017

**SERVICE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES
CRIMINELS MARTHE VAILLANCOURT
ÉTAT DES RÉSULTATS**

3

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2017

BUDGET

	2017	2017	2016
	\$	\$	\$
PRODUITS			
Subvention FAVAC	1 288 250	1 288 250	1 304 910
Autre subvention - projet été (Annexe A)	12 581	12 981	9 340
Autre subvention - Thérapie assistée par l'animal (Annexe B)	25 000	1 504	
Contributions pénales	17 000	20 083	17 145
Dons	10 000	19 580	12 810
Don de charité			20 000
Subvention Emploi-Québec	13 351	13 301	8 895
Intérêts	2 500	3 394	2 624
Autres sources de financement		417	397
	1 368 682	1 359 510	1 376 121
CHARGES			
Salaires	1 010 628	1 011 663	925 151
Avantages sociaux	181 914	160 961	152 563
Associations/Cotisations	7 432	7 050	6 588
Assurances	3 829	4 127	4 029
Documentation/Abonnement	950	930	834
Frais de déplacement	20 360	20 302	22 691
Frais de formation	23 457	22 888	13 871
Frais de représentation	200	471	338
Honoraires professionnels	7 650	7 253	7 082
Frais de recrutement		103	
Frais d'impression	1 500	2 854	2 487
Frais de location	1 189	919	1 555
Papeterie/Fourniture bureau	11 400	13 156	9 343
Achats informatiques et bureautiques	7 500	6 025	8 514
Entretien et réparations informatiques	1 000	2 176	1 995
Publicité/Promotion	1 650	1 428	2 268
Télécommunications	6 580	6 673	9 171
Frais Entretien/Réparations	1 000	4 374	315
Loyer/Frais afférents	54 364	53 784	58 219
Projet spécial - Projet été (Annexe A)	12 561	15 874	10 565
Projet spécial - Thérapie assistée par l'animal (Annexe B)	25 000	1 504	
Projets spéciaux - Fonds des contributions pénales (Annexe C)		38 521	
Point de service Obedjiwan (Annexe D)	16 000	12 004	
Frais activités des bénévoles	950	378	936
Frais conseil administration	1 500	2 074	1 644
Frais bancaires	800	1 096	830
Taxes/Permis	6 500	5 965	5 798
Achat de mobilier			741
	1 405 914	1 404 553	1 247 528
EXCÉDENT DES CHARGES SUR LES PRODUITS	(37 232)	(45 043)	
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES			128 593

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

SERVICE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES
CRIMINELS MARTHE VAILLANCOURT
ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS DU FONDS D'ADMINISTRATION
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2017

4

	2017	2016
	\$	\$
SOLDE AU DÉBUT	123 303	14 037
EXCÉDENT DES CHARGES SUR LES PRODUITS	(45 043)	
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES		128 593
	78 260	142 630
VIREMENT INTERFONDS - FONDS DES CONTRIBUTIONS PÉNALES (NOTE 11)	(12 205)	19 327
SOLDE À LA FIN	90 465	123 303

**SERVICE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES
CRIMINELS MARTHE VAILLANCOURT
BILAN DU FONDS D'ADMINISTRATION
AU 31 MARS 2017**

5

	2017	2016
	\$	\$
ACTIF		
COURT TERME		
Encaisse	50 976	104 575
Placements (note 4)	320 842	260 326
Débiteurs (note 3)	10 582	17 160
Frais imputables au prochain exercice	1 338	1 390
	383 738	383 451
PASSIF		
COURT TERME		
Créditeurs (note 7)	184 935	163 101
Subvention reportée (note 6)	23 496	
Dû au fonds des contributions pénales	84 842	97 047
	293 273	260 148
ACTIFS NETS		
Affectés (note 10)	20 000	20 000
Non affectés	70 465	103 303
	90 465	123 303
	383 738	383 451

APPROUVÉ

Administrateur

Administrateur

SERVICE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES

6

CRIMINELS MARTHE VAILLANCOURT

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS DU FONDS DES CONTRIBUTIONS PÉNALES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2017

	2017	2016
	\$	\$
SOLDE AU DÉBUT	97 047	77 720
VIREMENT INTERFONDS - FONDS D'ADMINISTRATION (NOTE 11)	(12 205)	19 327
SOLDE À LA FIN	84 842	97 047

**SERVICE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES
CRIMINELS MARTHE VAILLANCOURT
BILAN DU FONDS DES CONTRIBUTIONS PÉNALES
AU 31 MARS 2017**

7

	2017	2016
	\$	\$
ACTIF		
COURT TERME		
À recevoir du fonds d'administration	84 842	97 047
	84 842	97 047
 ACTIFS NETS		
Non grevé d'affectations	84 842	97 047
	84 842	97 047

APPROUVÉ

Administrateur

Administrateur

**SERVICE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES
 CRIMINELS MARTHE VAILLANCOURT
 ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS DU FONDS D'IMMOBILISATIONS
 EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2017**

	2017	2016
	\$	\$
SOLDE AU DÉBUT	14 775	13 051
AJOUTER :		
Investissement en immobilisations par le fonds d'administration	6 025	9 255
	20 800	22 306
SOUSTRAIRE :		
Amortissement de l'exercice	7 597	7 531
SOLDE À LA FIN	13 203	14 775

SERVICE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES
CRIMINELS MARTHE VAILLANCOURT
BILAN DU FONDS D'IMMOBILISATIONS
AU 31 MARS 2017

	2017	2016
	\$	\$
ACTIF		
Immobilisations (note 5)	13 203	14 775
	13 203	14 775
ACTIFS NETS		
Investis en immobilisations	13 203	14 775
	13 203	14 775

APPROUVÉ

Administrateur

Administrateur

**SERVICE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES
 CRIMINELS MARTHE VAILLANCOURT
 FLUX DE TRÉSORERIE - FONDS D'ADMINISTRATION
 EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2017**

10

	2017	2016
	\$	\$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des charges sur les produits (produits sur les charges)	(45 043)	128 593
Variation des éléments hors trésorerie liés aux activités d'exploitation (note 8)	(8 556)	(97 657)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(53 599)	30 936
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(53 599)	30 936
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	104 575	73 639
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin (note 9)	50 976	104 575

**SERVICE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES
CRIMINELS MARTHE VAILLANCOURT
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2017**

1- STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le Services d'Aide aux Victimes d'Actes Criminels Marthe Vaillancourt (S.A.V.A.C). est constitué selon la Partie III de la loi sur les compagnies du Québec, et agit à titre de mandataire du ministère de la Justice du Québec pour opérer et maintenir un Centre d'Aide aux Victimes d'Actes Criminels (C.A.V.A.C). L'organisme doit fournir des services de soutien et de réconfort aux victimes d'actes criminels et donner de l'information sur leurs droits et recours.

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentations des états financiers

Les états financiers de l'Organisme ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Immobilisations corporelles

L'organisme comptabilise ses opérations selon la comptabilité par fonds. En vertu de ce principe, les acquisitions d'immobilisations corporelles, financés par le fonds d'administration, sont imputées dans un fonds d'immobilisations. Les immobilisations corporelles ont été inscrites au coût et sont amortis selon la méthode linéaire sur 5 ans.

Comptabilisation des produits

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurés.

Utilisations d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

SERVICE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES
CRIMINELS MARTHE VAILLANCOURT
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2017

12

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'Organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normal.

Dépréciation d'actifs financiers

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisé peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieur à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des circonstances indiquent que leur valeur comptable excède le total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteront vraisemblablement de l'utilisation et de la sortie éventuelle de ces actifs. Une perte de valeur doit se calculer comme le montant de l'excédent de la valeur comptable d'un actif à long terme sur sa juste valeur.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de l'Organisme sont composés de l'encaisse et des instruments financiers très liquides ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

3- DÉBITEURS	2017	2016
	\$	\$
Comptes à recevoir	2 939	1 877
Taxes à recevoir	4 626	6 388
	10 582	17 160

**SERVICE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES
CRIMINELS MARTHE VAILLANCOURT
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2017**

4- PLACEMENTS	2017	2016
	\$	\$
Financière Banque Nationale Inc., encaisse	20 329	20 326
Financière Banque Montréal, CPG au taux de base moins 2,1%, rachetable en tout temps.	300 513	240 000
	320 842	260 326

5- IMMOBILISATIONS	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur nette 2017	Valeur nette 2016
	\$	\$	\$	\$
Mobilier	60 609	59 012	1 597	2 153
Équipement informatique	101 481	92 250	9 231	9 098
Équipement	12 530	12 302	228	304
Améliorations locatives	5 367	3 220	2 147	3 220
	179 987	166 784	13 203	14 775

6- SUBVENTION REPORTÉE

Étant donné que la subvention de 25 000\$ pour le Projet - Thérapie assistée par l'animal (Annexe B) n'a pas été utilisée en totalité pour l'année 2016-2017, il y a donc eu un report de 23 496\$ au 31 mars 2017.

7- CRÉDITEURS	2017	2016
	\$	\$
Comptes fournisseurs	15 904	9 511
Salaires et avantages sociaux à payer	126 123	110 339
Sommes à remettre à l'État :		
- Bénéfices sociaux	42 908	43 251
	184 935	163 101

**SERVICE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES
CRIMINELS MARTHE VAILLANCOURT
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2017**

**8- VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AUX
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION**

	2017	2016
	\$	\$
Placements temporaires	(60 516)	(100 023)
Débiteurs	6 578	(10 814)
Frais imputables au prochain exercice	52	88
Revenus reportés	23 496	
Créditeurs	21 834	13 092
	(8 556)	(97 657)

9- TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN

Les liquidités se composent des trésoreries et quasi-trésoreries suivantes :

	2017	2016
	\$	\$
Encaisse	50 976	104 575

10- AFFECTATION INTERNE

Les membres du conseil d'administration ont décidé d'affecter le don de charité de 20 000\$ reçu au cours de l'année financière 2015-2016, à des projets spéciaux au bénéfice de la clientèle des victimes d'actes criminels. Au 31 mars 2017, cette somme n'avait toujours pas été dépensée.

11- AFFECTATIONS EXTERNES

Au cours de l'exercice, l'Organisme a effectué une affectation externe en fonction des règles édictées par le BAVAC pour un montant de 26 316\$ lié aux contributions pénales reçues dans l'exercice. L'Organisme a utilisé une somme de 38 521\$ (voir Annexe C) au cours de l'exercice financier ce qui explique que le solde du fonds des contributions pénales a été diminué de 12 205\$ au 31 mars 2017.

**SERVICE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES
CRIMINELS MARTHE VAILLANCOURT
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2017**

12- ENGAGEMENT

L'Organisme s'est engagé par bail jusqu'en juillet 2021 pour la location d'un local. Le solde de l'engagement suivant ce bail, exclusion faite des charges communes, s'établit à 245 631\$. Les paiements minimum exigibles au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2018	2019	2020	2021
\$	\$	\$	\$
59 152	60 631	62 147	63 701

13- INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Dans le cours normal de ses activités, l'Organisme est exposé à des risques dont le plus significatif est le risque lié au taux d'intérêt. Il a mis en place des politiques et procédures qui régissent l'ampleur de l'exposition de l'Organisme au risque le plus significatif.

Le risque de taux d'intérêt fait référence à l'incidence des fluctuations des taux d'intérêts sur la valeur des placements.

**SERVICE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES
CRIMINELS MARTHE VAILLANCOURT
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2017**

	2017	2016
	\$	\$
ANNEXE A- PROJET ÉTÉ		
PRODUITS	12 981	9 340
CHARGES		
Salaires	14 213	9 486
Avantages sociaux	1 661	1 079
	15 874	10 565
SURPLUS (DÉFICIT)	(2 893)	(1 225)

	2017	2016
	\$	\$
ANNEXE B - THÉRAPIE ASSISTÉE PAR L'ANIMAL		
PRODUITS	1 504	
CHARGES		
Frais de déplacement	38	
Frais de formation	1 466	
	1 504	
SURPLUS (DÉFICIT)		

	2017	2016
	\$	\$
ANNEXE C - FONDS DES CONTRIBUTIONS PÉNALES		
CHARGES		
Salaires	27 034	
Avantages sociaux	4 384	
Frais de formation	5 972	
Frais déplacement	479	
Papeterie et fournitures de bureau	652	
SURPLUS (DÉFICIT)	38 521	

**SERVICE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES
 CRIMINELS MARTHE VAILLANCOURT
 RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
 EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2017**

	2017	2016
	\$	\$
	2017	2016
	\$	\$
ANNEXE D- POINT DE SERVICE OBEDJIWAN		
CHARGES		
Frais déplacement	3 328	
Frais de formation	300	
Papeterie et fournitures de bureau	19	
Télécommunications	3 157	
Loyer	5 200	
SURPLUS (DÉFICIT)	12 004	